



Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada

Western Economic
Diversification Canada



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

2012-2013

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre de la Santé

L'honorable Michelle Rempel, C.P., députée
Ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada)

Table des matières

Message de la ministre	1
Message de la ministre d'État	2
Section I : Aperçu de l'organisation.....	3
Raison d'être	3
Responsabilités	3
Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes	5
Priorités organisationnelles	6
Analyse des risques	8
Sommaire du rendement.....	10
Profil des dépenses.....	13
Budget des dépenses par crédit voté	14
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable	14
Section II : Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique	15
Résultat stratégique : Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien	15
Programme : Expansion des entreprises.....	16
Programme : Innovation	21
Programme : Développement économique des collectivités	26
Programme : Politique, représentation et coordination	31
Programme : Services internes	35
Section III : Renseignements supplémentaires	37
Points saillants financiers	37
États financiers	39
Tableaux de renseignements supplémentaires	39
Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations.....	40
Section IV : Autres sujets d'intérêt.....	41
Coordonnées de l'organisme	41
Renseignements supplémentaires.....	41
Notes en fin de rapport.....	42

Message de la ministre

En tant que ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), je suis heureuse de présenter le *Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013*.

Depuis sa création, en 1987, DEO s'applique à favoriser le développement et la modernité de l'économie de l'Ouest canadien et joue un rôle capital en renforçant cette région du pays. Cette année n'a pas fait exception à la règle.

C'est non sans fierté que j'annonce que DEO a atteint ses objectifs au cours de la dernière année au chapitre du renforcement des collectivités de l'Ouest, et ce, tout en aidant les entreprises de l'Ouest à être compétitives et à faire preuve d'innovation. Grâce à son soutien à l'égard de l'amélioration de l'infrastructure communautaire, aux investissements stratégiques qu'il fait pour promouvoir la productivité et l'innovation des entreprises et au rôle important qu'il joue pour faciliter les relations d'affaires et démontrer les capacités de l'Ouest canadien, DEO s'appuie sur les bases solides que l'Ouest canadien assure, en plus de veiller à ce que cette région exceptionnelle continue de prospérer.

Plus précisément, je reconnais que les entreprises de l'Ouest canadien sont solides et bien positionnées pour tirer avantage des contrats de sous-traitance dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale du Canada. Nous avons pris la décision de construire ici même au Canada les navires de la Marine royale canadienne, ce qui créera

15 000 emplois partout au pays et contribuera annuellement à hauteur de deux milliards de dollars à l'économie au cours des 30 prochaines années. Les entreprises de l'Ouest tirent déjà parti de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

DEO poursuit son travail stratégique par l'intermédiaire de partenariats, avec tous les ordres de gouvernement, les associations industrielles et des organismes sans but lucratif, afin d'obtenir des résultats sur le plan de la création d'emplois ainsi que de la croissance et de la prospérité à long terme de l'Ouest.



Message de la ministre d'État

En tant que ministre d'État chargée de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), je suis heureuse de présenter le Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013.

Depuis plus de 25 ans, DEO s'emploie avec diligence à mener à bien son objectif et son mandat afin d'assurer la compétitivité économique à long terme de l'Ouest et d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la région, et ce, en accélérant l'innovation, en aidant les entreprises à prospérer et en établissant des collectivités plus fortes.

L'an dernier, DEO a administré le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) du gouvernement, qui a facilité des investissements dans des collectivités de l'ensemble de l'Ouest canadien. Dans le cadre du FAIC, nous avons contribué à la réalisation de projets de rénovation essentiels qui ont stimulé la croissance économique locale et la création d'emplois, tout en laissant un legs d'infrastructures durables.

Je suis fier de dire qu'en plus de renforcer des collectivités, DEO a continué d'assurer la croissance économique et la prospérité en poursuivant l'administration de ses programmes de base. En 2012-2013, le Ministère s'est appliqué à soutenir l'industrie de l'Ouest canadien en effectuant des investissements stratégiques, en particulier les suivants :

- encourager l'innovation et faciliter la commercialisation des nouvelles technologies dans des secteurs émergents de la région;
- faire la promotion des capacités de l'Ouest canadien auprès d'investisseurs potentiels et faciliter les relations entre des entreprises de l'Ouest et l'industrie internationale;
- aider les entreprises à accroître leur productivité en vue de créer des emplois et de stimuler la croissance.

Les investissements stratégiques de DEO s'ajoutent à des efforts visant à offrir plus de possibilités aux entreprises privées dans l'Ouest. À cet effet, DEO a organisé et dirigé huit tournées de développement des marchés des fournisseurs afin de permettre aux entreprises de la région de créer des liens avec des entrepreneurs de premier plan travaillant dans le domaine de l'approvisionnement en matière de défense du gouvernement fédéral. Le Ministère a aussi fait la promotion des capacités de l'Ouest dans le cadre de douze foires commerciales de l'aérospatiale et de la défense. De plus, DEO a organisé le Sommet de la construction navale de l'Ouest canadien, qui a réuni plus de 600 intervenants dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

Dans nos activités axées sur l'avenir, nous sommes déterminés à élargir l'éventail de possibilités afin d'assurer la croissance économique et la prospérité continues dans notre région. Ensemble, nous clamons haut et fort que l'Ouest canadien est en affaires.



Section I : Aperçu de l'organisation

Raison d'être

Établi en 1987, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a comme mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien ainsi que de faire valoir les intérêts de l'Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques nationaux.

À titre de ministère fédéral chargé du développement économique dans l'Ouest canadien, DEO conçoit et soutient des politiques, des programmes et des activités économiques qui favorisent la croissance économique et aident l'Ouest du Canada à répondre aux défis économiques et aux débouchés qui se présentent.

Notre vision

Être les maîtres d'œuvre de l'établissement d'une économie plus diversifiée dans l'Ouest canadien reposant sur des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et novatrices.

Responsabilités

Le mandat de DEO, qui est énoncé dans la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, vise à soutenir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Ce vaste mandat permet au Ministère de mettre en place des programmes et des initiatives diversifiés visant à aider la population de l'Ouest canadien à mettre sur pied des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et novatrices.

DEO aide la région à bâtir ses forces économiques traditionnelles tout en appuyant sa transition vers une économie plus moderne et plus diversifiée.

Grâce à des bureaux dans chaque province de l'Ouest et à son administration centrale à Edmonton, DEO représente efficacement le gouvernement fédéral dans le développement économique de l'Ouest. La présence du Ministère dans l'Ouest lui a permis de favoriser l'établissement de partenariats importants avec des entreprises, des organismes communautaires, des établissements universitaires ou de recherche ainsi que des gouvernements provinciaux et des administrations municipales dans tout l'Ouest.

DEO s'emploie à présenter les perspectives de l'Ouest aux décideurs en matière de programmes et de politiques économiques nationales et de travailler avec le système fédéral pour veiller à ce que les intérêts et les points de vue de l'Ouest soient pris en compte dans les prises de décisions du gouvernement fédéral.

DEO réalise des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien dans les secteurs suivants :

- l'expansion des entreprises : DEO aide les petites et moyennes entreprises (PME) à se développer et à croître, à créer des emplois, à élargir leur marché, à augmenter leurs exportations et à devenir plus innovatrices et plus productives. Chaque année, les partenaires du [Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien](#)¹ de DEO, dont le nombre dépasse la centaine, fournissent aux milliers d'entrepreneurs de l'Ouest canadien l'information, la formation et les capitaux dont ils ont besoin pour lancer et faire croître leurs entreprises. De plus, DEO aide les PME à devenir plus productives et à participer à des activités commerciales internationales au moyen d'autres investissements de premier plan;
- l'innovation : DEO fait la promotion du développement et de la croissance de l'économie du savoir en augmentant les capacités d'innovation et en soutenant la commercialisation des nouveaux produits, procédés et services issus de l'économie du savoir. Les investissements du Ministère aident à établir les bases de la diversification de l'économie et de la croissance économique à venir;
- le développement économique des collectivités : DEO aide les collectivités rurales et urbaines à soutenir leurs économies locales, à s'adapter au contexte économique évolutif et à investir dans les infrastructures publiques. Appuyés par DEO dans l'Ouest, les 90 organismes du Programme de développement des collectivités² jouent un rôle sur le plan de la direction d'activités et d'initiatives de développement économique des collectivités qui aideront les collectivités rurales à demeurer compétitives dans une économie mondiale en constante évolution.

Afin de s'assurer que ses programmes ont la plus grande incidence dans l'Ouest, DEO a concentré ses investissements dans les domaines prioritaires, à savoir la productivité et la croissance des entreprises, le commerce et l'investissement et la commercialisation de la technologie. De plus, le Ministère a continué de mettre en valeur les intérêts de l'Ouest dans les politiques nationales économiques et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et de projets.

Également, DEO exécute des initiatives nationales au nom du gouvernement du Canada dans l'Ouest canadien. Ces initiatives comprennent le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC), conformément au Plan d'action économique (PAE) du Canada, qui vise l'amélioration et l'expansion des infrastructures de l'Ouest canadien, ainsi que l'Initiative de développement économique (une composante de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*), dont l'objectif est d'appuyer les entreprises et de favoriser le développement économique dans les collectivités francophones de l'Ouest. La souplesse de DEO et sa capacité de mettre en place de tels programmes lui permettent de réagir rapidement en fonction des priorités et des besoins du gouvernement fédéral dans l'Ouest.

Résultat stratégique et architecture d'alignement des programmes³

En 2012-2013, DEO a mis l'accent sur les programmes et les sous-programmes énumérés ci-dessous afin d'atteindre son résultat stratégique en vue de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest canadien. Ces programmes, qui constituent l'Architecture d'alignement des programmes (AAP) de DEO, permettent de veiller à ce que l'Ouest canadien continue d'apporter une forte contribution à la réussite économique du Canada.

Résultat stratégique	Programmes	Sous-programmes
Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien	Expansion des entreprises	Amélioration de la productivité des entreprises
		Développement des marchés et du commerce
		Collaboration de l'industrie
		Investissement étranger direct
		Accès au capital
	Innovation	Adoption et commercialisation de la technologie
		Convergence des technologies
		Recherche et développement en technologie
		Innovation dans les collectivités
		Perfectionnement des compétences en technologie
		Infrastructure du savoir
	Développement économique des collectivités	Planification communautaire
		Développement des collectivités
		Adaptation de l'économie des collectivités
		Infrastructure communautaire
	Politique, représentation et coordination	Collaboration et coordination
		Recherche et analyse
		Représentation
	Services internes	Soutien à la gouvernance et à la gestion
		Services de gestion des ressources
Services de gestion des actifs		

Priorités organisationnelles

En 2012-2013, DEO a mis l'accent sur les six priorités organisationnelles décrites ci-dessous. Ces principaux domaines d'intérêt sont au cœur des efforts que déploie le Ministère sur le plan du développement et de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Résumé des progrès réalisés à l'égard des priorités

Priorité	Type ⁴	Programme
Commercialisation de la technologie	En cours	Innovation
Sommaire des progrès		
<ul style="list-style-type: none"> Il est à noter que 36,9 % des dépenses liées aux subventions et aux contributions de base de DEO ont touché la commercialisation de la technologie (la cible était de 37,5 %). DEO a appuyé neuf nouveaux projets dans ce domaine prioritaire, dont le coût total est de 15 millions de dollars, ce qui facilitera la commercialisation de la technologie dans les secteurs de pointe de l'Ouest canadien. Ces dépenses comprennent notamment le financement versé au Li Ka Shing Applied Virology Institute de l'Université de l'Alberta,⁵ au Centre for Soft Materials de l'Université Simon Fraser,⁶ au Bioscience Applied Research Centre du Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology⁷ et à AssentWorks⁸ à Winnipeg. Après avoir fait son annonce dans le budget fédéral de 2012, DEO a élaboré l'Initiative d'innovation dans l'Ouest afin d'aider les PME au chapitre de la commercialisation de services, procédés et produits novateurs à l'intention des marchés nationaux et internationaux, en particulier en vue de la création de technologies prêtes à être commercialisées. Au moment de son lancement, en 2013-2014, l'Initiative d'innovation dans l'Ouest permettra de voir à ce que les investissements ministériels continuent de favoriser la création d'emplois et permettent aux entreprises de l'Ouest d'être plus productives et plus compétitives sur le plan de l'économie mondiale. 		
Commerce et investissement	En cours	Expansion des entreprises
Sommaire des progrès		
<ul style="list-style-type: none"> Il est à noter que 8,3 % des dépenses liées aux subventions et aux contributions de base de DEO ont touché le commerce et l'investissement (la cible était de 6,0 %). DEO a appuyé 15 nouveaux projets dans ce domaine prioritaire, dont le coût total est de 9,4 millions de dollars, ce qui renforcera l'engagement de l'Ouest canadien au sein des marchés internationaux et des chaînes de valeur mondiales (CVM), facilitera l'établissement de relations entre les entreprises de l'Ouest et les multinationales dans le domaine de l'aérospatiale et fera la promotion de l'Ouest comme destination pour l'investissement. Ces dépenses comprennent notamment le financement versé à Ag-West Bio Inc.,⁹ à l'Institute for Applied Poultry Technologies,¹⁰ à l'Exposition de 2012 sur l'aérospatiale et la défense d'Abbotsford,¹¹ au Salon international de l'aéronautique de Farnborough 2012,¹² à CentrePort Canada Inc.¹³ et à l'Association canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible.¹⁴ 		
Productivité et croissance des entreprises	En cours	Expansion des entreprises
Sommaire des progrès		
<ul style="list-style-type: none"> Il est à noter que 36,0 % des dépenses liées aux subventions et aux contributions de base de DEO ont touché la productivité et la croissance des entreprises (la cible était de 33,5 %). DEO a appuyé 14 nouveaux projets dans ce domaine prioritaire, dont le coût total est de 		

<p>14,0 millions de dollars, ce qui permettra aux PME de créer des emplois, d'améliorer les processus opérationnels, d'adopter des pratiques exemplaires, d'établir des réseaux d'affaires et d'améliorer l'accès à une main-d'œuvre qualifiée. Ces dépenses comprennent notamment le financement versé au Parkland Regional College,¹⁵ au Collège Portage¹⁶ et au Collège Camosun.¹⁷</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien a donné des renseignements opérationnels et des services de consultation et de formation à 417 931 reprises à des PME de régions rurales et urbaines, en plus de verser 84,98 millions de dollars en prêts, ce qui a permis de recueillir 124,83 millions de dollars par effet de levier. Voici les répercussions qui en ont découlé : 6 391 emplois ont été créés ou conservés grâce à la réaffectation de prêts¹⁸, tandis que 2 221 emplois l'ont été grâce à la prestation de services aux entreprises¹⁹; et la réaffectation de prêts a permis de créer, de maintenir ou d'élargir 1 515 entreprises, tandis que la prestation de services aux entreprises a entraîné la création, le maintien ou l'expansion de 1 114 entreprises. 		
Représentation des intérêts de l'Ouest canadien	Nouveau	Politique, représentation et coordination
Sommaire des progrès		
<ul style="list-style-type: none"> Afin de faire progresser les besoins et les intérêts des Canadiens de l'Ouest et d'y répondre, DEO s'est servi de son tout nouveau cadre stratégique pour cerner les principaux secteurs d'importance dans le but d'orienter les interventions stratégiques en fonction des priorités clés à l'échelle nationale. DEO a influencé les débats nationaux sur les politiques dans le cadre du processus décisionnel aux niveaux supérieurs du gouvernement, ce qui comprend un dialogue avec le caucus et les organismes centraux sur des questions émergentes, comme la réponse du gouvernement du Canada à l'enquête de la Federal Maritime Commission des États-Unis. Par ailleurs, DEO a participé à divers comités de sous-ministres. DEO renforce les relations entre les entreprises et facilite la création de réseaux au sein de l'industrie de la construction navale avec les activités énoncées dans le Plan d'action pour la construction navale dans l'Ouest canadien²⁰. DEO a facilité les occasions de développement des affaires et l'accès aux marchés internationaux en s'appuyant sur la Politique des retombées industrielles et régionales du Canada pour répondre à 18 demandes liées à la promotion des fournisseurs et pour diriger huit tournées et missions de développement du réseau de fournisseurs avec des multinationales dans le domaine de l'aérospatiale et de la défense. DEO a cerné des possibilités de croissance économique ou de diversification de l'économie en représentant les intérêts de l'Ouest dans le cadre de l'ensemble des grands projets de l'État et en participant à 12 foires commerciales et événements axés sur l'aérospatiale et la défense. 		
Mesure du rendement	En cours	Tous les programmes
Sommaire des progrès		
<ul style="list-style-type: none"> DEO a simplifié son AAP et son cadre de mesure du rendement (CMR), réduit le nombre de programmes de 5 à 4, diminué le nombre de sous-programmes de 20 à 13 et réduit le nombre d'indicateurs de rendement de 106 à 35. La formation des employés a été mise en branle en mars 2013 concernant les changements apportés à l'AAP et au CMR du Ministère ainsi que ceux apportés aux systèmes ministériels en vue de l'amélioration de la saisie, de la mesure et de la communication de données sur le rendement de même que de l'utilisation des résultats liés au rendement dans les prises de décisions. 		

Gestion dans un contexte en évolution	Nouveau	Tous les programmes
Sommaire des progrès		
<ul style="list-style-type: none"> • DEO a mis en œuvre une stratégie d'investissement et revu les ressources de fonctionnement pour voir à ce qu'il ait affecté des ressources aux domaines ayant la plus grande incidence sur l'économie de l'Ouest canadien. • La sous-ministre a dirigé un processus de mobilisation du personnel afin d'établir une vision ministérielle pour l'initiative DEO 2015. Cette initiative était axée sur l'amélioration du milieu de travail, le perfectionnement des employés et l'amélioration des programmes et des services. • DEO a entamé le regroupement de ses opérations comptables au bureau de Saskatoon et de ses fonctions d'approvisionnement au bureau d'Edmonton. Le Ministère a également adopté une approche fondée sur le cycle de vie pour gérer ses projets de subventions et de contributions; ainsi, les mêmes membres du personnel sont affectés à un projet du début à la fin, question d'assurer une meilleure continuité dans l'élaboration et le suivi des projets financés. • DEO a géré la transition vers un nouveau modèle de fonctionnement en matière de gestion de l'information et de technologie (GIT) en signant un protocole d'entente avec Services partagés Canada et en entamant la redistribution des ressources de GIT restantes. • Le Ministère a collaboré avec d'autres organismes de développement régional à la mise en place de systèmes et d'outils communs pour les programmes de subventions et de contributions afin d'améliorer l'efficacité et le service à la clientèle. Citons notamment l'hébergement du formulaire de demande de financement dans le cadre du FAIC de Développement économique Canada pour les régions du Québec sur le serveur de DEO; et la facilitation de l'essai par d'autres organismes de développement régional du système de gestion en ligne des relations avec la clientèle (CRM) par l'intermédiaire de l'environnement d'essai du Ministère. • À la suite de la publication du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011, DEO a établi les mesures ministérielles à prendre et nommé des responsables d'activités, en plus de définir des jalons afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport à ces mesures. 		

Analyse des risques

Tableau sommaire des risques (axé sur les risques externes)

Risque	Stratégie d'intervention	Lien avec l'AAP	Lien avec les priorités organisationnelles
Faible taux d'investissement dans le domaine de la recherche et du développement (R-D), et d'adoption des technologies par les PME	<ul style="list-style-type: none"> • DEO a appuyé neuf nouveaux projets dans le domaine de l'adoption et de la commercialisation des technologies, dont le coût total est de 15 millions de dollars • Mise en place de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation de la technologie
Chute de la compétitivité et faible croissance de la productivité des PME	<ul style="list-style-type: none"> • DEO a appuyé 14 nouveaux projets dans le domaine de l'amélioration de la productivité des entreprises, dont le coût total est de 14,0 millions de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Expansion des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Productivité et croissance des entreprises

<p>Petit marché intérieur et intensification de la concurrence mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DEO a appuyé 15 nouveaux projets dans le domaine du développement des marchés et du commerce, dont le coût total est de 9,4 millions de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Expansion des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et investissement
<p>Obtention de résultats décevants sur le plan de la prestation de services axée sur la clientèle malgré le lancement de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et adoption d'un logiciel de gestion des relations avec la clientèle en vue de la gestion d'un volume prévu plus élevé de demandes et de clients • Amélioration des processus internes et formation adéquate du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Commercialisation de la technologie • Commerce et investissement
<p>Les politiques et les programmes de DEO et d'autres ministères fédéraux n'illustrent pas les besoins des Canadiens de l'Ouest</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'égard de la recherche favorisant la mise au point d'options stratégiques pertinentes • Collaboration avec les principaux intervenants internes et externes 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique, représentation et coordination 	<ul style="list-style-type: none"> • Avancement des intérêts de l'Ouest canadien

Contexte organisationnel des risques

Les risques et les stratégies d'atténuation énoncés dans le tableau ci-dessus concordent avec ceux figurant dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2012-2013 ainsi que dans le profil de risque ministériel et le plan d'atténuation de DEO.

Les défis ou les risques économiques auxquels l'Ouest canadien est confronté – à savoir le faible taux d'investissement dans le domaine de la R-D, la chute de la compétitivité, la faible croissance de la productivité, le petit marché intérieur et l'intensification de la concurrence mondiale – représentent des défis de longue date. En cherchant de nouveaux investissements (décrits dans le présent Rapport ministériel sur le rendement [RMR]) dans les domaines prioritaires de la commercialisation de la technologie, de la productivité et de la croissance des entreprises ainsi que du commerce et de l'investissement, DEO contribuera à la diversification de l'économie et à la croissance économique dans l'Ouest canadien.

Les programmes et les méthodes de DEO continuent d'évoluer de manière à répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle. L'élaboration, en 2012-2013, et la mise en place en 2013-2014, de l'Initiative d'innovation dans l'Ouest aideront de façon plus directe les PME à commercialiser et à mettre en marché leurs technologies. L'Initiative d'innovation dans l'Ouest comportera le travail direct auprès d'une nouvelle clientèle ainsi que la gestion de contributions remboursables et d'un volume accru de demandeurs. Étant donné qu'il s'agit d'une nouvelle initiative, DEO prend des mesures pour faire en sorte d'obtenir des résultats satisfaisants sur le plan de la prestation de services axée sur la clientèle. Citons notamment la conception et l'adoption d'un logiciel de gestion des relations avec la clientèle en vue de gérer un volume élevé de demandes et de clients ainsi que de la formation et des processus internes améliorés pour le personnel.

Un volet important du mandat de DEO consiste à représenter l'Ouest canadien au chapitre de l'élaboration de politiques et de programmes à l'échelle nationale. Dans le cadre de ses activités dans le domaine de la politique, de la représentation et de la coordination, DEO a instauré un cadre stratégique pour orienter les interventions stratégiques ministérielles en fonction des principales priorités à l'échelle nationale. Le Ministère veille à ce que les intérêts de l'Ouest canadien soient pris en compte par les organismes centraux et les autres ministères.

Sommaire du rendement

Ressources financières – Total ministériel (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues et réelles)
176 307	176 307	199 762	183 718	(7 411)

Nota : Les dépenses prévues diffèrent des autorisations totales, car les approbations des autorisations et les annonces du budget 2012 relatives au Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) ne sont pas intervenues au même moment. Les dépenses réelles diffèrent des dépenses prévues en raison du temps nécessaire pour s'adapter aux nouveaux objectifs de dépenses de la stratégie d'investissement de DEO ainsi que pour transférer les fonds à Infrastructure Canada.

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
408	368	40

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

Nota : L'écart entre les ETP prévus et les ETP réels pour 2012-2013 est attribuable à l'optimisation de l'administration et de l'exécution des programmes.

Tableau sommaire du rendement lié au résultat stratégique et aux programmes (en milliers de dollars) – Ne comprend pas les services internes

Résultat stratégique : Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses de 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013 ²¹	2011-2012	2010-2011	
Expansion des entreprises	63 019	63 019	47 980	46 440	65 620	57 741	53 745	48 160	Une croissance économique forte
Innovation	62 259	62 259	45 248	42 867	57 902	59 830	66 545	77 102	Une économie axée sur l'innovation et le savoir
Développement économique des collectivités	20 832	20 832	57 605	34 419	43 220	35 377	39 889	304 492	Une croissance économique forte
Politique, représentation et coordination	8 190	8 190	8 613	8 741	8 897	8 539	7 631	8 658	Une croissance économique forte
Résultat stratégique Total partiel	154 300	154 300	159 446	132 467	175 639	161 487	167 810	438 412	

Nota : Les dépenses réelles au titre du Développement économique des collectivités (DEC) dépassent de 14,5 millions de dollars les dépenses prévues pour 2012-2013 principalement en raison de la hausse des dépenses liées au FAIC, laquelle a été compensée par une diminution des dépenses relatives à un transfert de fonds à Infrastructure Canada. Les dépenses prévues au titre du DEC ont augmenté de 2012-2013 à 2013-2014 compte tenu d'une augmentation des dépenses liées au FAIC ainsi que d'un réalignement des dépenses de projet dans le cadre de la nouvelle Architecture d'alignement des programmes (AAP) de 2013-2014. L'écart entre les dépenses réelles de 2010-2011 et de 2011-2012 est attribuable à la réduction progressive du financement des initiatives du Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) et d'Infrastructure de loisirs Canada (ILC).

Tableau sommaire du rendement lié aux services internes (en milliers de dollars)

Services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses de 2012-2013)	Dépenses prévues			Total des autorisations (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
	22 007	22 007	20 755	17 737	24 123	22 231	27 473	28 079
Total partiel	22 007	22 007	20 755	17 737	24 123	22 231	27 473	28 079

Tableau sommaire du rendement – Total (en milliers de dollars)

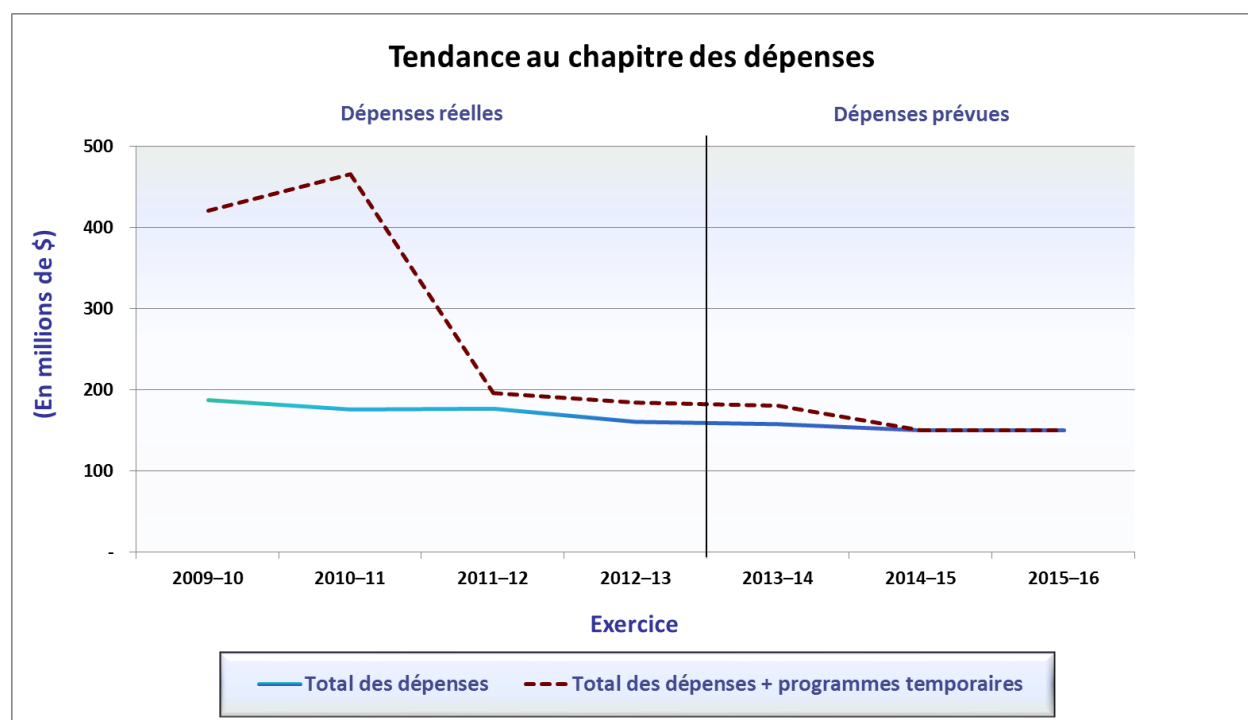
Résultat stratégique et services internes	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses de 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)		
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011
	176 307	176 307	180 201	150 204	199 762	183 718	195 283	466 491
Total	176 307	176 307	180 201	150 204	199 762	183 718	195 283	466 491

Les autorisations totales, qui se chiffraient à 199,8 millions de dollars pour 2012-2013, ont été supérieures aux dépenses prévues, qui elles étaient de 176,3 millions de dollars. L'écart est ainsi de 23,5 millions de dollars et s'explique par le fait que des fonds supplémentaires ont été reçus par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses. Ce montant comprend 23,1 millions de dollars pour le FAIC; 3,4 millions de dollars qui proviennent du recouvrement des contributions remboursables; 2,5 millions de dollars pour les indemnités de départ, les prestations de congé parental et celles des départs à la retraite; 2,2 millions de dollars pour le report de fonds du budget de fonctionnement; 1,5 million de dollars pour le programme de politiques internationales de l'Université de Calgary; et 0,6 million de dollars pour divers autres ajustements mineurs. Ce montant a été compensé par une réduction de crédits de 9,8 millions de dollars.

Les dépenses réelles de 2012-2013 sont inférieures aux autorisations totales en raison d'un excédent de six millions de dollars versés dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest (PDEO); d'un excédent de 4,9 millions de dollars en dépenses de fonctionnement de DEO (Crédit 1); et d'un transfert de 5,1 millions de dollars de l'exercice 2012-2013 en vue du respect des exigences en matière d'engagement au cours des années ultérieures, ce qui comprend 4,3 millions de dollars pour le FAIC.

Profil des dépenses

Tendance au chapitre des dépenses ministérielles



Les dépenses réelles de DEO de 2012-2013, y compris celles touchant les programmes temporaires, se sont chiffrées à 183,7 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 6 %, ou 11,6 millions de dollars par rapport aux dépenses réelles, qui elles ont atteint 195,3 millions de dollars en 2011-2012. La différence entre les dépenses totales en 2012-2013 et 2011-2012 est attribuable à une diminution de 6,7 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et à une réduction de 4,9 millions de dollars des subventions et des contributions. La diminution nette des subventions et des contributions s'explique en partie par la réalisation de programmes et s'explique plus en détail comme suit :

- une augmentation de 18,8 millions de dollars dans le cadre du FAIC;
- une réduction de 12,4 millions de dollars dans le cadre du PAE pour l'initiative Infrastructure de loisirs du Canada;
- une diminution de 8,4 millions de dollars dans le cadre des programmes de base de DEO qui se rattachent à la réduction des crédits;
- une diminution d'environ 2,9 millions de dollars découlant de la fluctuation normale des dépenses de programmes.

Les montants qui figurent dans le graphique ci-dessus ne comprennent pas les fonds engagés par le truchement des comptes d'attente d'autres ministères fédéraux au nom de ces derniers. Par exemple, au cours de l'exercice 2012-2013, DEO a dépensé environ 77,9 millions de dollars au

nom d'Infrastructure Canada dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits organisationnels ou les dépenses législatives de DEO, veuillez consulter les [Comptes publics du Canada de 2013 \(Volume II\)](#).²² La version électronique des Comptes publics de 2013 est affichée sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement du gouvernement du Canada à améliorer la transparence du processus décisionnel en matière d'environnement en présentant clairement ses principaux buts et objectifs environnementaux stratégiques. DEO veille à ce que l'examen de ces résultats fasse partie intégrante de ses processus décisionnels. Il contribue aux thèmes ci-dessous de la SFDD, comme le démontrent les identificateurs visuels et les programmes connexes ci-dessous.

i) Programme 2 : Innovation



Thème I
Relever les défis des
changements climatiques
et de la qualité de l'air



Thème II
Maintenir la qualité et
la disponibilité de l'eau

ii) Programme 5 : Services internes



Thème IV
Réduire l'empreinte environnementale -
En commençant par le gouvernement

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les activités de DEO visant à appuyer le développement durable et les évaluations environnementales stratégiques, veuillez visiter le site Web du Ministère. Pour obtenir des renseignements complets sur la SFDD, veuillez consulter le [site Web d'Environnement Canada](#).²³

Section II : Analyse des programmes et des sous-programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien

DEO s'efforce de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest canadien en contribuant à la création d'entreprises innovatrices et compétitives sur la scène internationale, tout en veillant à la diversification des fondements de l'économie de la région au-delà des industries des ressources primaires.

Le résultat stratégique de DEO consiste à poursuivre les programmes suivants :

- **Expansion des entreprises** : Des PME fortes dans l'Ouest canadien qui ont la capacité de demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux;
- **Innovation** : Une économie dynamique axée sur le savoir;
- **Développement économique des collectivités** : Les collectivités pourront profiter des débouchés économiques et des investissements dans l'infrastructure publique et auront la capacité de relever les défis.
- **Politique, représentation et coordination** : Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien;
- **Services internes** : Soutien efficace et rentable dans l'atteinte du résultat stratégique du Ministère.

DEO utilise un certain nombre d'indicateurs économiques pour évaluer la compétitivité, la croissance et la diversité de l'économie de l'Ouest canadien. Le tableau qui suit présente le rendement de l'Ouest canadien au cours des quatre dernières années en fonction de quatre indicateurs économiques. Le rendement du Canada relativement à ces indicateurs est également présenté, à titre de référence.

Indicateurs de rendement		Cible pour 2012	2009	2010	2011	2012 (préliminaire)
Croissance du produit intérieur brut (PIB) réel	Canada	-	-2,9 %	3,4 %	2,5 %	1,7 %
	Ouest	3,0 %	-3,6 %	3,7 %	4,1 %	2,9 %
Croissance de la productivité de la main-d'œuvre (évolution du PIB réel par heure travaillée)	Canada	-	1,2 %	0,8 %	0,4 %	0,1 %
	Ouest	1,5 %	1,2 %	1,5 %	1,3 %	-0,2 %
Production de l'industrie primaire exprimée en pourcentage du PIB	Canada	-	9,1 %	9,5 %	9,8 %	9,6 %
	Ouest	14,3 %	19,2 %	19,4 %	19,7 %	19,5 %
Dépenses intérieures brutes en R-D, exprimées en pourcentage du PIB	Canada	-	1,9 %	1,8 %	1,7 %	Données pas encore disponibles
	Ouest	1,0 %	1,3 %	1,2 %	Données pas encore disponibles	

Les résultats indiquent que l'Ouest canadien a connu une forte croissance économique pour une troisième année consécutive à la suite du ralentissement de 2009. Au cours des trois dernières années, la croissance du PIB réel dans l'Ouest canadien a été manifestement supérieure à celle de l'ensemble du Canada, mais en 2012 la productivité de la main-d'œuvre de l'ensemble du Canada a été supérieure à celle de l'Ouest. En 2012, la croissance du PIB réel a été de 2,9 % dans l'Ouest canadien. Ce niveau de croissance du PIB réel dans l'Ouest n'a toutefois pas contribué à une hausse de la productivité de la main-d'œuvre étant donné que l'augmentation du PIB réel a été inférieure à celle du nombre d'heures travaillées.

De 2011 à 2012, le pourcentage du PIB attribuable à la production primaire est demeuré stable à 19,5 % dans l'Ouest canadien, ce qui est conforme aux années qui ont précédé la récession de 2008 et de 2009. (Cet indicateur sert à mesurer la diversification de l'économie de l'Ouest canadien par rapport aux industries des ressources. Plus le pourcentage est faible, moins l'économie dépend des industries primaires comme source de richesse.)

En outre, le pourcentage du PIB attribuable aux dépenses intérieures brutes en recherche et développement fournit une indication du soutien dont bénéficie l'économie du savoir, laquelle mène à la diversification de l'économie. Dans l'Ouest canadien, cet indicateur affiche une stabilité.

Programme : Expansion des entreprises

Description du programme

Ce programme permet de travailler avec les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien pour lancer des initiatives visant à rehausser la productivité et la compétitivité des entreprises, à appuyer le commerce et les investissements ainsi qu'à accroître la pénétration des marchés internationaux pour les technologies, les services et les produits à valeur ajoutée de l'Ouest. Grâce à ce programme, la production à valeur ajoutée sera renforcée par des initiatives dans les secteurs prioritaires en vue de l'introduction de nouveaux produits et technologies ou des innovations ou à la production ou à des procédés de fabrication existants. Ce programme améliorera aussi l'accès au capital de risque et aux services à l'intention des entrepreneurs et des petites entreprises grâce à des programmes et à des services offerts en collaboration avec d'autres organisations et associations offrant des services aux entreprises.

Ressources financières – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues et dépenses réelles)
63 019	63 019	65 620	57 741	5 278

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP) – Pour le niveau de programme

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
80	53	27

Nota : Le nombre prévu d'ETP dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s'écartent de l'utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d'ETP dans ses RPP des prochaines années. Le nombre réel d'ETP dans ce domaine s'est accru dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2012-2013 par rapport à celui de 2011-2012; en effet, il est passé de 52 à 53.

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des PME fortes dans l'Ouest canadien ayant la capacité de demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux	Emploi des PME (sauf celles qui n'ont pas d'employés)	2,6 millions	2,6 millions (2012)
	Commerce international annuel – valeur des exportations, sauf celles des secteurs de production primaire	44,0 milliards de dollars	59,1 milliards de dollars (2012)

Analyse du rendement de l'expansion des entreprises et leçons retenues

DEO surveille les niveaux de recettes et d'emploi des PME ainsi que le commerce international annuel (sauf pour les secteurs de production primaire) en tant qu'indicateurs de la capacité des PME de demeurer concurrentielles sur les marchés internationaux. Dans l'Ouest canadien, la croissance économique a dépassé la moyenne nationale en 2012, et l'économie de la région a répondu aux attentes au chapitre de l'emploi des PME et des échanges commerciaux internationaux annuels. En effet, le nombre d'emplois dans les PME a atteint plus de 2,6 millions. La valeur des échanges commerciaux internationaux annuels dans les secteurs non axés sur les ressources a connu une forte croissance en 2012. La valeur des exportations, exception faite des secteurs de production primaire, a atteint 59,1 milliards de dollars, soit une hausse de 34,3 % par rapport à l'année précédente. Bien que les programmes de DEO contribuent à l'obtention de ces résultats, de nombreux autres facteurs économiques exercent une influence sur ces derniers, notamment la demande mondiale et le prix des produits de l'Ouest.

En 2012-2013, DEO a procédé à une évaluation de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), qui avait comme conclusion que cette dernière continuait de combler un vide important sur le plan des services de soutien opérationnel à l'intention des femmes entrepreneures. La clientèle a signalé une amélioration des pratiques commerciales et une survie des entreprises. Le nombre de femmes à leur propre compte dans l'Ouest canadien s'est accru de 27 % depuis la création du programme, en 1995. Le Ministère est en train d'élaborer un plan d'action de la direction pour donner suite aux recommandations formulées dans l'évaluation. Il sera affiché sur le [site Web de DEO](#).²⁴

En 2012-2013, DEO a procédé à une évaluation de ses activités dans le domaine du commerce et de l'investissement, qui a conclu que ces activités avaient dans l'ensemble contribué à favoriser la participation des PME à des foires commerciales et à des activités d'exploration du marché, à promouvoir les capacités de l'Ouest canadien auprès d'investisseurs ou d'acheteurs étrangers potentiels, et à établir des partenariats et des réseaux sur la scène internationale. Cette évaluation a présenté un certain nombre de suggestions d'amélioration, notamment la simplification des processus d'approbation de projets et de remboursement du financement; la clarification et la communication des mesures de soutien offertes et des critères d'admissibilité; l'amélioration des structures de gouvernance interne; l'amélioration de la collaboration avec l'industrie de même que les autorités fédérales, provinciales et régionales; le fait d'être plus proactif dans la recherche de partenariats et de projets; l'apport d'un soutien direct aux PME; et l'harmonisation des programmes avec ceux d'autres organismes de développement régional en vue de la création de règles du jeu équitables à l'échelle du pays. Le Ministère est en train d'élaborer un plan d'action de la direction pour donner suite aux recommandations formulées dans l'évaluation. Il sera affiché sur le [site Web de DEO](#).²⁵

Sous-programmes liés à l'expansion des entreprises

La description des sous-programmes ci-dessous liés à l'expansion des entreprises figure sur le [site Web de DEO](#).²⁶

- **Amélioration de la productivité des entreprises**
- **Développement des marchés et du commerce**
- **Collaboration de l'industrie**
- **Investissement étranger direct**
- **Accès au capital**

Ressources financières – Pour le niveau de sous-programme (en milliers de dollars)

Sous-programme	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Amélioration de la productivité des entreprises	34 418	33 214	1 204
Développement des marchés et du commerce	12 361	9 577	2 784
Collaboration de l'industrie	685	100	585
Investissement étranger direct	1 483	647	836
Accès au capital	14 072	14 203	(131)
Total	63 019	57 741	5 278

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Amélioration de la productivité des entreprises	La planification des ETP s'est produite à l'échelle des programmes pour 2012-2013 et 2013-2014.	34	Sans objet
Développement des marchés et du commerce		11	
Collaboration de l'industrie		-	
Investissement étranger direct		3	
Accès au capital		5	
Total	80	53	27

Nota : Le nombre prévu d'ETP dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s'écartent de l'utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d'ETP dans ses RPP des prochaines années. Le nombre réel d'ETP dans ce domaine s'est accru dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2012-2013 par rapport à celui de 2011-2012; en effet, il est passé de 52 à 53.

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Amélioration de la productivité des entreprises	Accroissement de la compétitivité et de la productivité des PME	Taux de satisfaction de la clientèle à l'égard des services aux entreprises assurés dans le cadre du projet financé	82 %	97 %
		Nombre d'emplois créés ou conservés	4 606	4 104
		Nombre d'entreprises créées, maintenues ou élargies	2 200	2 094
		Nombre de clients ayant suivi une formation	21 974	25 869
Développement des marchés et du commerce	Participation accrue sur les marchés internationaux	Nombre de partenariats d'associations industrielles établis	13	73
		Nombre d'entreprises participant à des initiatives de développement des exportations et des marchés	448	1 539
		Nombre de projets favorisant la participation à des activités internationales d'envergure	26	33
Collaboration de l'industrie	Augmentation du nombre d'alliances stratégiques et de partenariats positifs	Nombre d'alliances stratégiques et de partenariats	Aucun résultat signalé n'est prévu	4

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Investissement étranger direct	Augmentation de l'investissement étranger dans l'Ouest canadien	Valeur des investissements directs facilités par DEO	5 380 835 \$	6 000 000 \$
Accès au capital	Investissements accrus dans des entreprises ciblées de l'Ouest canadien	Nombre d'emplois créés ou conservés	5 177,0	6 417,5
		Nombre d'entreprises créées, maintenues ou élargies	1 307	1 483
		Valeur des fonds d'emprunt constitués	70 485 244 \$	78 926 644 \$
		Financement recueilli par effet de levier	69 720 024 \$	124 589 593 \$

Analyse du rendement des sous-programmes liés à l'expansion des entreprises et leçons retenues

DEO établit chaque année des cibles pour l'ensemble des indicateurs de rendement à l'échelle des sous-programmes dans le CMR ministériel et surveille les progrès réalisés par rapport à ces cibles en s'inspirant principalement des résultats que les projets de subventions et de contributions signalent au cours de l'exercice. Le Ministère a atteint ou dépassé les cibles pour 10 des 12 indicateurs de rendement touchant l'expansion des entreprises pour lesquels des résultats signalés avaient été prévus (consulter le tableau des résultats liés au rendement ci-dessus). En outre, des résultats ont été signalés à l'égard d'un 13^e indicateur, pour lequel ni activité ni résultat n'étaient prévus (Collaboration de l'industrie – Nombre d'alliances stratégiques et de partenariats).

DEO a établi deux indicateurs principaux qui se rattachent précisément à la priorité ministérielle liée à la croissance et la productivité des entreprises, à savoir le nombre d'entreprises créées, maintenues ou élargies et la valeur en dollars des capitaux permanents fournis, ainsi que deux indicateurs principaux pour la priorité du commerce et de l'investissement, à savoir le nombre d'entreprises qui participent aux initiatives d'exportation et de développement des marchés et la valeur des investissements directs facilités par le Ministère. Les résultats obtenus en fin d'exercice dans ces domaines principaux ont dépassé les cibles établies (consulter le tableau des résultats liés au rendement ci-dessus). De façon générale, les variances (positives ou négatives) s'expliquent en grande partie par la nature pluriannuelle des projets financés où les résultats sont parfois présentés plus tôt ou plus tard que prévu, par la confiance à l'endroit des organismes financés pour qu'ils communiquent leurs résultats, ainsi que par le faible volume de projets où des variances individuelles peuvent avoir des répercussions importantes sur les résultats dans leur ensemble.

Les projets réalisés avec succès sont les suivants :

- **FPInnovations** – Ce projet a permis de faire participer plus de 50 collectivités des Premières Nations de la Colombie-Britannique à la conception de plans de commercialisation des ressources ligneuses locales (région de la Colombie-Britannique; amélioration de la productivité des entreprises);
- **Collège Portage** – Ce projet prévoyait l’achat d’équipement pour appuyer un programme d’opération de machinerie lourde (région de l’Alberta; amélioration de la productivité des entreprises);
- **Saskatchewan Trade & Export Partnership Inc.** – Ce projet visait à offrir des services d’aide à l’exportation aux entreprises de la Saskatchewan qui souhaitaient exporter leurs produits (région de la Saskatchewan; développement des marchés et du commerce);
- **Centre technique canadien pour l’orge brassicole** – Ce projet visait à appuyer un laboratoire et un centre d’essai avancé pour le maltage et le brassage (région du Manitoba; développement des marchés et du commerce).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l’incidence des projets énumérés ci-dessus, veuillez consulter la section [Exemples de réussite de DEO](#)²⁷ sur le site Web du Ministère.

Programme : Innovation

Description du programme

Ce programme facilite la transition de l’Ouest vers une économie axée sur le savoir. Grâce à l’innovation, le savoir se traduit en nouveaux produits et services, et en nouvelles façons de concevoir, de produire ou de mettre en valeur des produits ou des services existants sur les marchés publics et privés. Ce programme reconnaît que l’innovation survient à l’échelon des entreprises par un système très complexe et interdépendant qui comprend des éléments comme l’infrastructure du savoir, la recherche et développement fondamentale et appliquée, le recours aux services d’un personnel hautement qualifié et l’accès à du capital patient approprié, à des installations de commercialisation des technologies ainsi qu’à des systèmes et à des mécanismes de soutien qui lient ces éléments entre eux. Le processus d’innovation n’est pas linéaire ou isolé, mais il survient dans un contexte plus vaste connu sous le nom de « système d’innovation ». Ce programme renforcera le système d’innovation de l’Ouest canadien afin de contribuer au développement de grappes et d’accroître le potentiel d’innovation et de création de valeur et de richesse.

Ressources financières – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars) (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Total des autorisations (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues et dépenses réelles)
62 259	62 259	57 902	59 830	2 429

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars)

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
62	36	26

Nota : Le nombre prévu d’ETP dans le RPP de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s’écartent de l’utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d’ETP dans ses RPP des prochaines années. Le nombre réel d’ETP est le même que celui figurant dans le RMR de 2011-2012, à savoir 36.

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars)

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Une économie dynamique axée sur le savoir	Total des revenus tirés de la commercialisation de la propriété intellectuelle	21,8 millions de dollars	Source de données plus disponible
	Dépenses des entreprises en recherche et développement (DERD) exprimées en pourcentage du PIB	0,59 %	0,53 % (2010)
	Emploi en sciences naturelles et appliquées, et dans les domaines connexes, exprimé en pourcentage de l’emploi	6,50 %	6,83 % (2012)

Analyse du rendement de l’innovation et leçons retenues

DEO surveille les progrès réalisés dans l’Ouest canadien par rapport à l’innovation par l’intermédiaire d’indicateurs de haut niveau comme les revenus des universités de l’Ouest tirés de la commercialisation de la propriété intellectuelle, les DERD et l’emploi en sciences naturelles et appliquées. Il n’est plus possible de connaître les revenus tirés de la commercialisation de la propriété intellectuelle dans l’Ouest canadien auprès de Statistique Canada, qui a mis fin à l’[Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l’enseignement supérieur](#)²⁸ en 2009. Les DERD exprimées en pourcentage du PIB sont demeurées stables pendant la période de référence, à savoir de 2004 à 2010, à un taux d’environ 0,5 %, qui est faible si on le compare à l’ensemble du Canada (1 %). Le taux du Canada est faible par rapport à celui de ses concurrents à l’échelle internationale.

À la suite d’une évaluation du programme d’innovation, DEO a indiqué dans le RMR de 2011-2012 qu’en s’inspirant de la recommandation découlant de cette évaluation, il examinerait l’efficacité et l’efficacité de la réalisation du programme. Le Ministère a réalisé des progrès en 2012-2013 en mettant en œuvre un processus de demande en ligne pour l’ensemble

des demandeurs du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et en effectuant un meilleur suivi des projets par le processus d'évaluation. Il a également simplifié l'Architecture d'alignement des programmes de 2013-2014 pour favoriser une gestion efficace du programme. Il est possible de consulter les résultats de cette évaluation sur le [site Web de DEO](#).²⁹

Sous-programmes liés à l'innovation

La description des sous-programmes ci-dessous liés à l'innovation figure sur le [site Web de DEO](#).³⁰

- **Adoption et commercialisation de la technologie**
- **Convergence des technologies**
- **Recherche et développement en technologie**
- **Perfectionnement des compétences en technologie**
- **Innovation dans les collectivités**
- **Infrastructure du savoir**

Ressources financières – Pour le niveau de sous-programme (en milliers de dollars)

Sous-programme	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Adoption et commercialisation de la technologie	38 437	44 728	(6 291)
Convergence des technologies	5 026	5 018	8
Recherche et développement en technologie	7 274	4 208	3 066
Perfectionnement des compétences en technologie	1 026	298	728
Innovation dans les collectivités	1 328	65	1 263
Infrastructure du savoir	9 168	5 513	3 655
Total	62 259	59 830	2 429

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Adoption et commercialisation de la technologie	La planification des ETP s'est produite à l'échelle des programmes pour 2012-2013 et 2013-2014.	25	Sans objet
Convergence des technologies		2	
Recherche et développement		1	

Sous-programme	Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
en technologie			
Perfectionnement des compétences en technologie		2	
Innovation dans les collectivités		-	
Infrastructure du savoir		6	
Total	62	36	26

Nota : Le nombre prévu d'ETP dans le RPP de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s'écartent de l'utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d'ETP dans ses RPP des prochaines années. Le nombre réel d'ETP (36) est le même que le nombre d'ETP que dans le RMR de 2011-2012.

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Adoption et commercialisation de la technologie	Augmentation du nombre de technologies mises au point dans les établissements de recherche ayant un potentiel de commercialisation, et du nombre de technologies adoptées par des entreprises existantes	Nombre de brevets déposés et octroyés	24	8
		Nombre de démonstrations technologiques	63	195
		Nombre de technologies adoptées	50	43
Convergence des technologies	Augmentation des liens et des synergies chez les membres du réseau de l'innovation	Nombre de partenariats et de réseaux établis	14	4
		Nombre de participants à des conférences financées	1 473	1 242
		Nombre de nouveaux membres des associations en innovation	6	26
Recherche et développement en technologie	R-D appliquée menant à des technologies ayant un potentiel de commercialisation	Nombre de personnes qualifiées qui se consacrent à la R-D dans le cadre de projets financés	25	6
		Nombre de produits ou de procédés qui feront l'objet d'une R-D plus poussée	8	8
		Nombre de démonstrations de la viabilité de la technologie	5	5

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Perfectionnement des compétences en technologie	Augmentation de la formation, de l'éducation et des compétences chez les personnes hautement qualifiées	Nombre d'activités de formation (cours précis, série de cours, « période d'entraînement », etc.)	2	2
		Nombre de personnes ayant participé à des activités de formation	251	263
Innovation dans les collectivités	Augmentation de la capacité technologique d'une collectivité	Montant investi dans l'infrastructure du savoir ou des installations des technologies de commercialisation	Aucun résultat signalé n'est prévu.	1 000 000 \$
Infrastructure du savoir	Accroissement des biens corporels destinés à la R-D ou à la formation	Superficie (en mètres carrés) des locaux alloués à la R-D ou à la formation	2 825	3 970
		Valeur de la R-D réalisée au cours des trois années suivant l'achèvement des nouvelles installations ou la mise en place du nouvel équipement	5 034 746 \$	18 850 811 \$
		Nombre de biens corporels (bâtiments et équipement)	106	176



Analyse du rendement des sous-programmes liés à l'innovation et leçons retenues



Chaque année, DEO établit des cibles pour l'ensemble des indicateurs de rendement à l'échelle des sous-programmes dans son CMR et surveille les progrès réalisés par rapport à ces cibles en s'inspirant principalement des résultats des projets de subventions et de contributions signalés au cours de l'exercice. Le Ministère a atteint ou dépassé les cibles pour 9 des 14 indicateurs de rendement touchant l'innovation pour lesquels des résultats signalés avaient été prévus (consulter le tableau des résultats liés au rendement ci-dessus). En outre, des résultats ont été signalés à l'égard d'un 15^e indicateur, pour lequel aucun résultat signalé n'était prévu (Innovation dans les collectivités – Investissements dans l'infrastructure du savoir ou des installations des technologies de communications).

DEO a établi deux indicateurs principaux qui se rattachent précisément à la priorité ministérielle liée à la commercialisation de la technologie, à savoir le nombre de brevets déposés ou octroyés et le nombre de technologies adoptées. DEO n'a pas atteint les cibles qu'il avait établies pour ces deux indicateurs en raison de changements au calendrier des projets. Cette situation a fait en sorte que les résultats ont été obtenus plus tôt (en 2011-2012) ou plus tard (en 2013-2014) que prévu (consulter le tableau des résultats liés au rendement ci-dessus). De façon générale, les variances (positives ou négatives) s'expliquent en grande partie par la nature pluriannuelle des projets financés où les résultats sont parfois présentés plus tôt ou plus tard que prévu, par la confiance à l'endroit des organismes financés pour qu'ils communiquent leurs résultats, ainsi que par le faible volume de projets où des variances individuelles peuvent avoir des répercussions importantes sur les résultats dans leur ensemble.

Les projets réalisés avec succès sont les suivants :

- **Université Emily Carr** – Ce projet visait la création du premier centre d'excellence en technologie tridimensionnelle stéréoscopique pour les médias numériques et le cinéma de l'Ouest (région de la Colombie-Britannique; infrastructure du savoir);
- **Alberta Centre for Advanced MNT Products** – L'objectif de ce projet consistait à acquérir et à installer de l'équipement spécialisé de commercialisation de la technologie afin de permettre aux PME d'élaborer de la technologie et de commercialiser de nouveaux produits (région de l'Alberta; adoption et commercialisation de la technologie);
- **Centre canadien de rayonnement synchrotron** – Ce projet assurait un financement pour de l'équipement additionnel pour les sources de rayonnement de la phase II (région de la Saskatchewan; infrastructure du savoir);
- **Université du Manitoba** – Ce projet a permis de mettre sur pied une installation informatique de haut rendement (région du Manitoba; convergence des technologies).

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'incidence des projets énumérés ci-dessus, veuillez consulter la section [Exemples de réussite de DEO](#)³¹ sur le site Web du Ministère.

Programme : Développement économique des collectivités

Description du programme

Ce programme comprend des initiatives de développement économique et de diversification de l'économie qui appuient les collectivités afin qu'elles aient des économies plus durables et puissent s'adapter à une conjoncture économique changeante et difficile. Il comprend l'aide pour se rétablir de situations économiques difficiles. Il permet de veiller à ce que l'on tienne compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans les initiatives visant à favoriser la croissance et le développement économique des collectivités. Ce programme comprend des projets qui aident les collectivités à cerner leurs points forts, leurs points faibles, leurs possibilités et leur potentiel pour de nouvelles activités économiques et à élaborer et à mettre en œuvre leurs plans communautaires. Il facilite aussi les investissements dans l'infrastructure communautaire de concert avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales afin d'optimiser les retombées. Le processus comprend des consultations communautaires veillant à ce que les programmes et les services fédéraux ainsi que les initiatives horizontales répondent aux besoins des collectivités de l'Ouest canadien.

Ressources financières – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Total des autorisations (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues et dépenses réelles)
20 832	20 832	43 220	35 377	(14 545)

Nota : Le total des autorisations comprend les dépenses liées au FAIC, qui ne sont pas incluses dans les dépenses prévues.

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de programme

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
85	43	42

Nota : Le nombre prévu d'ETP dans le RPP de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s'écartent de l'utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d'ETP dans ses RPP des prochaines années. Le nombre réel d'ETP dans ce domaine a diminué dans le RMR de 2012-2013 par rapport à celui de 2011-2012; en effet, il est passé de 54 à 43.

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des collectivités qui profitent des débouchés économiques et qui ont la capacité de relever des défis ainsi que des investissements nécessaires dans l'infrastructure publique	Emploi : nombre de nouveaux emplois créés	18 500*	140 370 (2012)
	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les programmes d'infrastructure réalisés par DEO ont entraîné des investissements correspondant aux priorités de l'Ouest canadien concernant l'infrastructure	50 %	Les données doivent être mesurées en 2013-2014 dans le cadre d'évaluations du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et du Fonds Chantiers Canada (FCC) (volet Collectivités) dirigées par Infrastructure Canada.

*Nota : La cible pour « Emploi : nombre de nouveaux emplois créés » reflète une croissance stable de 1,8 %, basée sur la moyenne des cinq années précédentes.

Analyse du rendement du développement économique des collectivités et leçons retenues

Afin de mesurer les retombées de ses activités de développement économique des collectivités (DEC), DEO surveille la création d'emplois et la pertinence perçue de ses programmes d'infrastructure en tant qu'indicateurs de l'augmentation des débouchés économiques dans les collectivités et de la capacité de celles-ci de relever des défis. En 2012, l'Ouest canadien a connu une augmentation nette de 140 370 emplois, ce qui est 7,5 fois plus élevé que la hausse prévue et reflète la vigueur économique de la région. Le sondage auprès d'informateurs clés concernant les programmes d'infrastructure aura lieu en 2013-2014.

Sur le plan des leçons retenues par rapport au DEC, DEO a utilisé le logiciel de gestion des relations avec la clientèle de Microsoft afin de gérer le recueil de plus de 2 800 demandes en ligne transmises dans le cadre du FAIC et afin de surveiller les progrès réalisés pour chaque demande dans le cadre du processus d'évaluation puisque des mises à jour quotidiennes s'imposaient. Le logiciel de gestion des relations avec la clientèle s'est avéré un outil très précieux et DEO étudie de futures applications pour d'autres domaines de programme.

Sous-programmes liés au développement économique des collectivités

La description des sous-programmes ci-dessous liés au DEC figure sur le [site Web de DEO](#).³²

- **Planification communautaire**
- **Développement des collectivités**
- **Adaptation de l'économie des collectivités**
- **Infrastructure communautaire**

Ressources financières – Pour le niveau de sous-programme (en milliers de dollars)

Sous-programme	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Planification communautaire	7 651	6 484	1 167
Développement des collectivités	10 241	7 177	3 064
Adaptation de l'économie des collectivités	97	249	(152)
Infrastructure communautaire	2 843	21 467*	(18 624)
Total	20 832	35 377	(14 545)

*Nota : Les dépenses réelles au titre du sous-programme Infrastructure communautaire comprennent les dépenses liées au FAIC, lesquelles ne figuraient pas dans les dépenses prévues.

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Planification communautaire	La planification des ETP s'est produite à l'échelle des programmes pour 2012-2013 et 2013-2014.	6	Sans objet
Développement des collectivités		8	
Adaptation de l'économie des collectivités		1	
Infrastructure communautaire		28	
Total	85	43	42

Nota : Le nombre prévu d'ETP dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s'écartent de l'utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d'ETP dans ses RPP des prochaines années. Le nombre réel d'ETP (43) est le même que le nombre d'ETP que dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2011-2012.

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Planification communautaire	Amélioration de la planification communautaire	Nombre d'activités offrant une planification du leadership et des compétences	3 044	3 125
		Nombre d'occasions favorisant la participation des collectivités	1 025	1 192

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
		Nombre de partenariats établis et maintenus	3 292	3 517
		Nombre d'exercices de planification communautaire entrepris par des organismes du Programme de développement des collectivités	190	330
Développement des collectivités	Accroissement de la viabilité et de la diversification des économies locales	Nombre d'occasions favorisant l'accroissement des capacités dans les organismes communautaires	1 140	1 075
		Nombre de services ou d'installations communautaires améliorés	421	669
		Nombre de personnes formées	14	804
		Nombre d'occasions favorisant l'accroissement de la stabilité des collectivités	445	483
Adaptation de l'économie des collectivités	Adaptation des collectivités permettant d'atténuer les crises économiques	Sans objet pour 2012-2013*		
Infrastructure communautaire	Optimiser les retombées économiques, sociales, culturelles et environnementales pour les Canadiens de l'Ouest en investissant dans les infrastructures publiques de manière coordonnée avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales.	Nombre d'éléments d'infrastructure locale créés ou améliorés	Sans objet étant donné que le FAIC n'était pas prévu dans le RPP de 2012-2013 du Ministère	66
		Nombre d'emplois créés ou conservés		Aucun résultat signalé
		Total des fonds d'infrastructure dépensés (fédéraux, provinciaux, municipaux et privés – pour stimuler les économies locales)		17 018 059 \$

*Nota : Aucun résultat déclaré n'était prévu au titre du sous-programme Adaptation de l'économie des collectivités au cours de 2012-2013, puisque celui-ci comporte des initiatives économiques à court terme, mises en œuvre en cas de besoin seulement. Le Fonds d'adaptation des collectivités, qui faisait partie de ce sous-programme, a pris fin en 2011-2012.

Analyse du rendement des sous-programmes liés au développement économique des collectivités et leçons retenues

Résultats de l'exercice

DEO établit chaque année des cibles pour l'ensemble des indicateurs de rendement à l'échelle des sous-programmes dans son CMR et surveille les progrès réalisés par rapport à ces cibles en

s'inspirant principalement des résultats des projets de subventions et de contributions signalés au cours de l'exercice. Le Ministère a atteint ou dépassé les cibles pour 7 des 8 indicateurs de rendement touchant liés au DEC (notamment en ce qui concerne les projets relatifs au Plan d'action économique [PAE]) pour lesquels des résultats signalés avaient été prévus (consulter le tableau des résultats liés au rendement ci-dessus). Pour l'un des indicateurs (nombre de personnes formées quant au sous-programme Développement des collectivités), les résultats réels obtenus dépassent largement la cible; cette situation est principalement attribuable à un projet, qui a signalé que 719 autres personnes ont été formées en 2012-2013.

La construction d'un aquarium communautaire public par l'**Ucluelet Aquarium Society** (région de la Colombie-Britannique; développement des collectivités) constitue un exemple de projet réalisé avec succès. En outre, le Centre pour entrepreneurs Westman, qui représente un incubateur d'entreprises axées sur le savoir soutenu par la **Société d'aide au développement des collectivités Westman**, a pu retenir les services d'Evolve (une entreprise d'acquisition multidisciplinaire qui offre tous les services) pour déménager à Brandon, au Manitoba, en septembre 2012. Evolve offre des solutions technologiques auxquelles le secteur pétrolier et gazier a recours dans le sud-ouest du Manitoba, ce qui a permis de créer douze nouveaux emplois dans la région.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'incidence des projets énumérés ci-dessus, veuillez consulter la section [Exemples de réussite de DEO](#)³³ sur le site Web du Ministère. Des exemples précis de projets du Fonds d'adaptation des collectivités, du programme Infrastructure de loisirs du Canada et du FAIC ayant reçu un financement de DEO dans le cadre du PAE figurent dans la [Médiathèque de DEO](#)³⁴ sur le site Web du Ministère.

Sous-programme lié à l'infrastructure communautaire

DEO a réalisé quatre programmes nationaux d'infrastructure dans l'Ouest canadien, à savoir le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIRM), le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada (VC-FCC) et le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada. Dans le cadre du FIRM, 566 projets, pour lesquels le gouvernement fédéral a investi 266,4 millions de dollars, ont reçu un soutien dans l'Ouest canadien. De ce nombre, 552 avaient été achevés au 31 mars 2013, date limite du programme, grâce à un investissement de 264 millions de dollars du gouvernement fédéral. Jusqu'à présent, 278 projets ont été approuvés dans le cadre du VC-FCC dans l'Ouest et ont reçu un investissement de 339,4 millions de dollars du gouvernement fédéral. Les 163 projets du Complément du VC-FCC ont été menés à terme en 2011-2012 dans l'Ouest grâce à un investissement de 137,5 millions de dollars du gouvernement fédéral. DEO a mis fin au programme en 2012-2013.

Comme le financement de ces programmes est assuré par le truchement des crédits d'Infrastructure Canada, les renseignements détaillés sur les résultats sont présentés dans le RMR de ce ministère.

DEO s'est vu attribuer 46,2 millions de dollars sur deux exercices (2012-2013 et 2013-2014) pour mettre en œuvre le FAIC dans l'Ouest canadien. Annoncé dans le budget de 2012, le FAIC

est un programme national de deux ans qui fournira des investissements de 150 millions de dollars pour la remise en état ou l'amélioration de l'infrastructure communautaire du Canada. Le FAIC n'était pas prévu dans le RPP de 2012-2013 du Ministère, et il a fallu que le Ministère réaffecte des ressources pour exécuter cette nouvelle initiative.

Au 31 mars 2013, DEO avait approuvé 740 projets engageant tous les fonds du programme. Le FAIC a permis à DEO d'élargir son rôle sur le plan du soutien à l'égard d'initiatives touristiques, ce qui a été considéré comme un point saillant de la planification dans le RPP de 2012-2013. Les projets touristiques approuvés en 2012-2013 par l'intermédiaire du FAIC comprennent notamment la [rénovation du Centre 2000 Tourism and Trade](#)³⁵ de Grande Prairie (Alberta) et la transformation de la [gare ferroviaire de Pemberton](#)³⁶ (Colombie-Britannique) en un carrefour communautaire, touristique et de transport.

Programme : Politique, représentation et coordination

Description du programme

La [Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien](#)³⁷ (1988) confère au ministre le pouvoir de faire valoir les intérêts de l'Ouest canadien dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques nationaux grâce à l'établissement de relations de coopération avec les provinces de l'Ouest et d'autres intervenants et au moyen de recherches en politiques. Par ce programme, DEO représente l'Ouest canadien dans les discussions sur les politiques nationales qui se traduisent par la formulation de stratégies, de politiques et de programmes efficaces répondant aux besoins et aux aspirations de la région sur le plan du développement économique. Le programme comprend aussi la direction d'une collaboration fédérale et intergouvernementale en vue de la saisie des principales occasions d'assurer une croissance à long terme et la diversification dans les secteurs de responsabilité fédéraux ou partagés entre le fédéral et la province. Enfin, il comprend des travaux de recherche et des analyses en vue de l'appui à l'égard de la prise de décisions relatives aux politiques et aux programmes.

Ressources financières – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Total des autorisations (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (Dépenses prévues et dépenses réelles)
8 190	8 190	8 897	8 539	(349)

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de programme

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
60	61	(1)

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés considérant que les activités de DEO mettent en place des politiques et des programmes appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 %	À mesurer en 2013-2014
	Pourcentage des projets de DEO terminés au cours du présent exercice qui ont atteint ou dépassé les cibles de rendement	85 %	84 %

Analyse du rendement de la politique, de la représentation et de la coordination et leçons retenues

Les cibles établies pour le programme dans le domaine de la politique, de la représentation et de la coordination ont été atteintes. En ce qui concerne l'indicateur relatif au pourcentage des projets de DEO terminés au cours du présent exercice qui ont atteint ou dépassé les cibles de rendement, le Ministère n'a raté sa cible que par un seul point de pourcentage.

DEO améliore et privilégie constamment son programme dans le domaine de la politique, de la représentation et de la coordination afin de respecter les priorités en constante évolution des Canadiens de l'Ouest. Le cadre stratégique du Ministère fait en sorte que les questions et les possibilités nouvelles sont cernées rapidement, et que des mesures sont prises rapidement à leur égard. Par exemple, DEO a collaboré avec le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement afin de voir à ce que son appui à l'égard des ports canadiens de l'Ouest soit illustré de façon exacte dans la réponse du gouvernement du Canada à l'enquête de la Commission maritime fédérale des États-Unis. Cette enquête portait sur la mesure dans laquelle la taxe d'entretien des ports des États-Unis, d'autres politiques des États-Unis et d'autres facteurs pourraient encourager le « détournement » des marchandises conteneurisées destinées aux États-Unis vers des ports canadiens et mexicains.

[L'évaluation des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest](#)³⁸ (EPDEO) a permis d'évaluer les investissements du Ministère dans les projets financés dans le cadre de ces dernières et exécutés dans chacune des quatre provinces de l'Ouest canadien. L'évaluation a porté sur la durée des EPDEO les plus récentes de 2008 à 2012. Elle a conclu que le processus décisionnel avait été caractérisé par certaines difficultés, notamment le délai d'approbation des projets, la complexité du processus d'approbation des projets et l'absence de financement provincial dédié dans certaines provinces. Les résultats de l'évaluation ont contribué à la décision de DEO de ne pas renouveler les EPDEO, mais plutôt de continuer de collaborer étroitement avec les provinces et l'industrie pour investir dans des initiatives qui appuient les collectivités et favorisent la création d'emplois et la croissance dans l'Ouest.

Sous-programmes liés à la politique, à la représentation et à la coordination

La description des sous-programmes ci-dessous liés à la politique, à la représentation et à la coordination figure sur le [site Web de DEO](#).³⁹

- **Collaboration et coordination**
- **Recherche et analyse**
- **Représentation**

Ressources financières – Pour le niveau de sous-programme (en milliers de dollars)

Sous-programme	Dépenses prévues 2012-2013	Dépenses réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Collaboration et coordination	3 367	2 751	616
Recherche et analyse	2 828	2 142	686
Représentation	1 995	3 646	(1 651)
Total	8 190	8 539	(349)

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
Collaboration et coordination	La planification des ETP s'est produite à l'échelle des programmes pour 2012-2013 et 2013-2014.	24	Sans objet
Recherche et analyse		11	
Représentation		26	
Total	60	61	(1)

Résultats liés au rendement – Pour le niveau de sous-programme

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
Collaboration et coordination	Améliorer la coordination des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans l'Ouest.	Montant en dollars de recueilli par effet de levier au cours de l'exercice pour l'ensemble des programmes de DEO (financement recueilli par effet de levier pour chaque dollar investi par DEO)	2 \$	1,59 \$
		Valeur du financement de projet fourni dans le cadre d'ententes interministérielles auxquelles DEO était partie prenante	12 900 000 \$	15 161 868 \$
		Pourcentage des répondants clés qui estiment que les activités de DEO permettent de mettre en œuvre des programmes, des politiques et des activités économiques mieux coordonnées dans l'Ouest	90 %	À mesurer en 2013-2014
Recherche et analyse	Amélioration de la compréhension des défis, des possibilités, des priorités et des questions économiques touchant	Pourcentage des répondants clés qui estiment que les activités de DEO aident à mieux comprendre et connaître les enjeux, les défis, les possibilités et les priorités de l'Ouest	90 %	À mesurer en 2013-2014

Sous-programme	Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats réels
	l'Ouest canadien			
Représentation	Décisions d'autres organisations qui améliorent les programmes et les politiques économiques dans l'Ouest	Pourcentage de répondants clés qui estiment que les activités de DEO aident à mieux comprendre et connaître les enjeux, les défis, les possibilités et les priorités de l'Ouest	90 %	À mesurer en 2013-2014
		Pourcentage de répondants clés qui estiment que le travail de représentation de DEO donne lieu à des politiques et à des programmes fédéraux qui tiennent compte des besoins de l'Ouest canadien	90 %	À mesurer en 2013-2014
		Pourcentage de répondants clés qui estiment que le travail de représentation de DEO donne lieu à une meilleure connaissance des avantages industriels et régionaux ou des occasions d'acquisition du gouvernement fédéral	75 %	À mesurer en 2013-2014

Analyse du rendement des sous-programmes liés à la politique, à la représentation et à la coordination, et leçons retenues

Résultats de l'exercice

DEO établit chaque année des cibles pour les indicateurs de rendement à l'échelle des sous-programmes dans son CMR. Cependant, plusieurs de ces cibles (c.-à-d. celles qui nécessitent une enquête ministérielle) font l'objet d'un rapport aux cinq ans après la réalisation d'une enquête.

DEO surveille chaque année les progrès réalisés par rapport à trois indicateurs, dont l'un touche les programmes et les deux autres, les sous-programmes (pourcentage des projets de DEO réalisés au cours du présent exercice qui ont atteint ou dépassé les objectifs de rendement; fonds mobilisés pour les projets financés par année financière de la part de tous les programmes de DEO; et valeur du financement des projets accordé dans le cadre des ententes interministérielles auxquelles DEO est partie), et qui sont censés illustrer les répercussions du travail d'élaboration des politiques sur les projets de subventions et de contributions qu'il finance. Le Ministère a atteint ou presque atteint les cibles pour deux de ces trois indicateurs de rendement, mais a raté sa cible relative aux investissements suscités de 2 \$ par dollar approuvé en raison des taux inférieurs d'effet de levier propres à un projet de recherche et d'analyse d'envergure (1 \$ recueilli par effet de levier pour chaque dollar investi par DEO) et propres au FAIC (1,45 \$ recueilli par effet de levier par projet, en moyenne, pour chaque dollar approuvé par DEO). Ces projets ont représenté ensemble 60 % du financement approuvé par DEO en 2012-2013.

Le RPP de 2012-2013 a considéré le point suivant comme l'un des points saillants de la planification : « *Faciliter les relations entre les entreprises de l'Ouest canadien et les*

multinationales du domaine de l'aérospatiale, de la marine et de la défense qui reçoivent des marchés du gouvernement fédéral pour la défense et la sécurité assortis d'obligations en matière de retombées industrielles et régionales ». Dans le cadre de cette activité prévue, DEO a répondu à 18 demandes d'obtention de la liste de fournisseurs avec leurs compétences en cernant les PME de l'Ouest canadien qui pourraient répondre aux exigences des entrepreneurs principaux avant la présentation d'une soumission, et il a organisé huit activités et tournées de promotion des fournisseurs afin de présenter les entrepreneurs principaux à des représentants de l'industrie et du milieu universitaire de l'Ouest canadien.

L'une des activités industrielles importantes organisées par DEO a été le [Sommet de la construction navale de l'Ouest canadien](#).⁴⁰ En mai 2012, DEO a amélioré les relations d'affaires et facilité le réseautage au sein de l'industrie de la construction navale en attirant plus de 600 intervenants industriels représentant plus de 360 organisations afin de leur donner des renseignements au sujet des possibilités d'affaires découlant de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale.

Programme : Services internes

Description du programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes administrés de façon à répondre aux besoins des programmes et à satisfaire aux autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de supervision; services de communication; services juridiques; services de gestion des ressources humaines; services de gestion des finances; services de gestion de l'information; services de la technologie de l'information; services immobiliers; services du matériel; services d'acquisition; et services de voyages et autres services administratifs. Les services internes englobent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble de l'organisation et non celles qui sont propres à un programme.

Ressources financières – Pour le niveau de programme (en milliers de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Total des autorisations (disponibles) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues et dépenses réelles)
22 007	22 007	24 123	22 231	(224)

Ressources humaines (ETP) – Pour le niveau de programme

Prévues 2012-2013	Réelles 2012-2013	Écart 2012-2013
121	175	(54)

Nota : Le nombre prévu d'ETP dans le RPP de 2012-2013 se fonde sur des tendances historiques extrapolées, lesquelles s'écartent de l'utilisation réelle. DEO examinera et ajustera le nombre prévu d'ETP dans ses RPP des prochaines années. Le

nombre réel d'ETP aux services internes est passé de 199 en 2011-2012 (tel qu'il est indiqué dans le RMR de 2011-2012) à 175 en 2012-2013, ce qui représente une diminution nette de 24 ETP dans ce domaine.



Analyse du rendement et leçons retenues

Selon le RPP de 2012-2013, la nécessité de présenter un nouveau code ministériel de valeurs et d'éthique constitue l'un des points saillants de la planification. Lors de l'élaboration du nouveau Code de valeurs et d'éthique du secteur public, dont l'entrée en vigueur a eu lieu le 12 avril 2012, DEO a décidé de s'appuyer sur le fondement des valeurs et de l'éthique, qui sont présentées clairement dans le Code du secteur public, et de les adapter en fonction de ses propres besoins. Des consultations se sont tenues à l'échelle du Ministère en vue de la mise au point d'un code de conduite propre à DEO qui serait bien accueilli par le personnel. Le Code de Conduite de DEO comprend les dispositions du Code du secteur public et donne une vue d'ensemble des valeurs du Ministère qui servent de base pour le comportement attendu de chaque employé du Ministère, peu importe son niveau ou son rôle. L'adhésion au Code de Conduite de DEO représente maintenant une condition d'emploi pour les employés du Ministère.

DEO participe à la SFDD et contribue à l'atteinte des objectifs d'écologisation des opérations gouvernementales par l'intermédiaire du programme des services internes. Il contribue également à l'atteinte des objectifs suivants du Thème IV de la SFDD (Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement) : réduction des déchets électroniques, des unités d'impression et de la consommation de papier, réunions écologiques, et achats écologiques.

Pour de plus amples renseignements au sujet des activités de l'Initiative d'écologisation des opérations gouvernementales de DEO, veuillez consulter la liste de tableaux de renseignements supplémentaires de la section III.

Section III : Renseignements supplémentaires

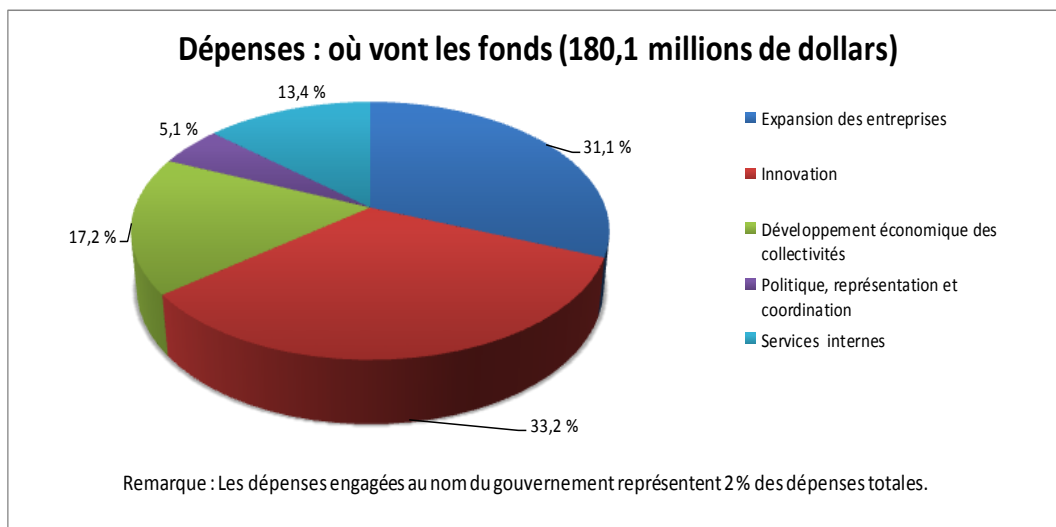
Points saillants financiers

La présentation des principales données financières dans le RMR vise à donner une vue d'ensemble de la situation financière et du fonctionnement de DEO. Les états financiers non vérifiés sont préparés conformément aux principes de la comptabilité d'exercice (le lien vers les états financiers complets se trouve à la fin de la présente section).

Condensé de la déclaration des opérations et de la situation financière nette du Ministère

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada					
Condensé de la déclaration des opérations et de la situation financière nette du Ministère (non vérifié)					
Pour la période prenant fin le 31 mars 2013					
(en milliers de dollars)					
	2012-2013 Résultats prévus*	2012-2013 Résultats réels	2011-2012 Résultats réels	Variation en dollars (2012- 2013, prévisions et chiffres réels)	Variation en dollars (2012- 2013, prévisions et chiffres réels de 2011-2012)
Total des dépenses	175 118	180 084	194 071	(4 966)	(13 987)
Total des revenus	-	5	13	(5)	(8)
Coût net du fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts	175 118	180 079	194 058	(4 961)	(13 979)
Situation financière nette du Ministère	(7 549)	(2 950)	(5 373)	(4 599)	2 423

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter les états financiers.

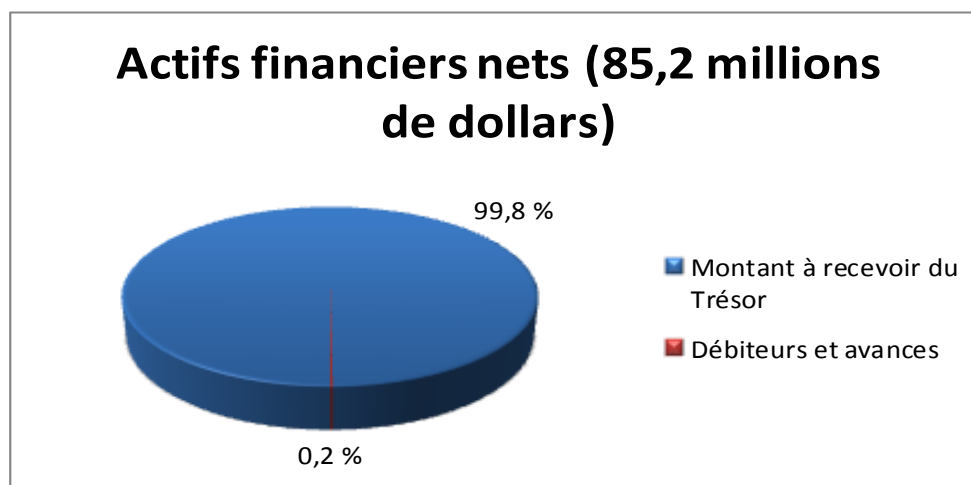


En 2012-2013, les **dépenses totales** de DEO étaient de 180,1 millions, ce qui représente une diminution de 14 millions de dollars (7 %). Cette baisse d'une année à l'autre s'explique par la mise en œuvre des réductions liées aux autorisations, le transfert des opérations à Services partagés Canada et la conclusion du PAE du Canada. Ces réductions ont été compensées en partie par la mise en œuvre du FAIC.

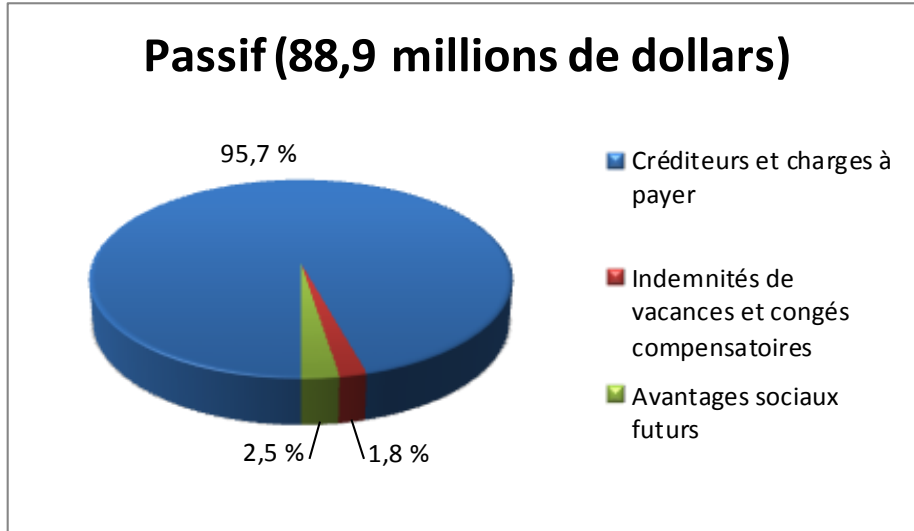
Condensé de la déclaration de la situation financière

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada			
Condensé de la déclaration de la situation financière (non vérifié)			
Au 31 mars 2013			
(en milliers de dollars)			
	2012-2013	2011-2012	Variation en dollars
Total du passif net	88 911	86 918	1 993
Total des actifs financiers nets	85 178	80 346	4 832
Dette nette du Ministère	3 733	6 572	(2 839)
Total des actifs non financiers	783	1 199	(416)
Situation financière nette du Ministère	(2 950)	(5 373)	2 423

Graphique des points saillants financiers



Les **actifs financiers nets** se chiffraient à 85,2 millions de dollars à la fin de 2012-2013, ce qui représente une augmentation de 4,8 millions de dollars (6 %) par rapport aux actifs totaux de l'année précédente (80,3 millions de dollars). Cette augmentation se rattache aux sommes à percevoir du Trésor, que l'on pourra utiliser pour payer la hausse des comptes créditeurs en 2012-2013. La hausse des créditeurs est principalement attribuable à la mise en œuvre du FAIC approuvée dans le budget de 2012.



Le **passif total** s'élevait à 88,9 millions de dollars à la fin de 2012-2013, ce qui représente une hausse de 2 millions de dollars (2 %) par rapport au passif total de l'année précédente (86,9 millions de dollars). Cette augmentation nette s'explique par la hausse des comptes créditeurs pour la mise en œuvre du FAIC. La hausse des créditeurs est compensée en partie par la réduction des avantages sociaux futurs des employés.

États financiers

Les états financiers complets de DEO figurent sur le [site Web de DEO](#).⁴¹

Tableaux de renseignements supplémentaires

Il est possible de consulter la version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le RMR de 2012-2013 sur le [site Web de DEO](#).⁴²

[Détails sur les programmes de paiements de transfert](#)

[Approvisionnement écologique](#)

[Initiatives horizontales](#)

[Vérifications internes et évaluations](#)

[Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes](#)

[Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles](#)

[Financement pluriannuel initial](#)

[Rapport sur les frais d'utilisation](#)

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé [*Dépenses fiscales et évaluations*](#).⁴³ Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de l'organisme

Adresse électronique : info@wd-deo.gc.ca

Adresse postale : 9700, avenue Jasper, bureau 1500, Edmonton (Alberta) T5J 4H7

Téléphone : 780-495-4164

Sans frais : 1-888-338-9378

Téléimprimeur (TTY) : 1-877-303-3388

Télécopieur : 780-495-4557

Renseignements supplémentaires

En 2012-2013, DEO a continué de collaborer avec d'autres ministères fédéraux à l'exécution de l'Initiative de développement économique (IDE) comme élément de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'IDE et des autres efforts de DEO concernant la *Loi sur les langues officielles*, veuillez consulter les [rapports sur la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles](#).⁴⁴

Notes en fin de rapport

¹ Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/99.asp>.

² Les organismes du Programme de développement des collectivités sont des organismes communautaires sans but lucratif qui offrent des prêts, un soutien technique, de la formation et des renseignements aux PME locales. Ils participent également à des projets de développement économique communautaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site <http://www.communityfuturescanada.ca>.

³ La Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) du gouvernement du Canada a subi des modifications depuis la production du Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2012-2013, ce qui comporte la dernière version de la nomenclature de la SGRR. L'expression « architecture des activités de programme » est devenue l'« architecture d'alignement des programmes » (AAP), tandis que l'expression « activité de programme » a été remplacée par « programme » et l'expression « sous-activité », par « sous-programme ».

⁴ Le type de priorité est déterminé selon les définitions suivantes : **engagement préalable** – l'engagement a été pris dans l'un des deux exercices précédant immédiatement l'année faisant l'objet du rapport; **continu** – l'engagement date d'au moins trois exercices avant l'année faisant l'objet du rapport; et **nouveau** – nouvel engagement pris lors de l'année faisant l'objet du RPP ou du RMR.

⁵ DEO – Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_14796.asp.

⁶ DEO – Médiathèque, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/44.asp>.

⁷ DEO, Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_14739.asp.

⁸ DEO, Médiathèque, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/44.asp>.

⁹ DEO, *ibid.*

¹⁰ DEO, *ibid.*

¹¹ DEO, Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_13821.asp.

¹² Association des industries aérospatiales du Canada – Communiqué de presse, http://www.aiac.ca/uploadedFiles/07.06.12%20-%20FIAS%20WD%20Funding_FINAL_FR.pdf.

¹³ DEO – Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_13810.asp.

¹⁴ DEO – Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_14471.asp.

¹⁵ DEO – Médiathèque, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/44.asp>.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Emplois créés ou maintenus grâce à des prêts octroyés par le Programme d'aide au développement des collectivités et l'Initiative pour les femmes entrepreneurs.

¹⁹ Emplois créés ou maintenus grâce à des services aux entreprises fournis par le Programme d'aide au développement des collectivités et Les Organisations francophones à vocation économique.

²⁰ DEO – Politique, représentation et coordination, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/13737.asp>

²¹ Afin que les autorisations ministérielles soient présentées par programme, comme dans le volume II des Comptes publics, les services fournis sans sommes imputées à la contribution de l'employeur aux régimes d'assurance des employés, comme le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime de soins dentaires de la fonction publique du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, aux locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, aux prestations pour accidents du travail versées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada et aux services juridiques offerts par le ministère de la Justice ne sont pas inclus dans ce montant. Cette information est présentée seulement dans les états financiers ministériels.

²² Comptes publics du Canada 2013, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>.

²³ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1>.

²⁴ DEO – Vérification et évaluation, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/60.asp>.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ DEO – La description des sous-programmes, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14854.asp#a>.

²⁷ DEO – Histoires de réussite de DEO, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14855.asp>.

²⁸ Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur, <http://www.statcan.gc.ca/pub/88-222-x/88-222-x2010000-fra.htm>.

²⁹ DEO – Vérification et évaluation, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/60.asp>.

³⁰ DEO – La description des sous-programmes, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14854.asp#b>.

³¹ DEO – Histoires de réussite de DEO, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14855.asp>.

³² DEO – La description des sous-programmes, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14854.asp#c>.

³³ DEO – Histoires de réussite de DEO, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14855.asp>.

- ³⁴ DEO – Médiathèque, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/44.asp>.
- ³⁵ DEO – Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_14301.asp.
- ³⁶ DEO – Communiqué, http://www.wd-deo.gc.ca/fra/77_14272.asp.
- ³⁷ *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/W-6.8/>.
- ³⁸ DEO – Vérification et évaluation, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14700.asp>.
- ³⁹ DEO – La description des sous-programmes, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/14854.asp#d>.
- ⁴⁰ DEO – Sommet de la construction navale de l'Ouest canadien, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/13736.asp>.
- ⁴¹ DEO – Plans et rapports ministériels, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/59.asp>.
- ⁴² *Ibid.*
- ⁴³ Ministère des Finances – Dépenses fiscales du gouvernement du Canada, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>.
- ⁴⁴ DEO et l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, <http://www.wd-deo.gc.ca/fra/10885.asp>.